

Délibération N°1
Du Bureau Syndical du 14 octobre 2024

Lundi 14 octobre 2024, à 9h00, le Bureau Syndical, s'est réuni à Privas, sous la présidence de M. Patrick COUDENE.

NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
ACCASSAT K. (VP)	X			LEYNAUD J. (VP)	X		
BONNET-FERRAND V. (VP)	X			PEYRACHE A.	X		
BOUSCHON M. (VP)	X			REVEL F.	X		
BRESSO D.	X			ROUYEYROL B.	X		
BULINGE JP. (VP)	X			SABATIER R. (VP)	X		
CHAZE M. (VP)	X			SCHERER A. (VP)	X		
COULMONT H.		X		VALLA M. (VP)	X		
HERNANDEZ C.		X					

OBJET : SUBVENTION TELECOM PROGRAMME 2024/04

- Montant de l'enveloppe 2024 : 500 000,00 euros

Le Bureau Syndical,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- ✓ Décide l'attribution des subventions proposées aux collectivités concernées, figurant dans la liste ci-annexée, pour la somme de :
- ✓ Subvention FT : 2 725 ,00 euros ;
- ✓ Reste à allouer : 272 561,00 euros.

Le Président,
 Patrick COUDENE



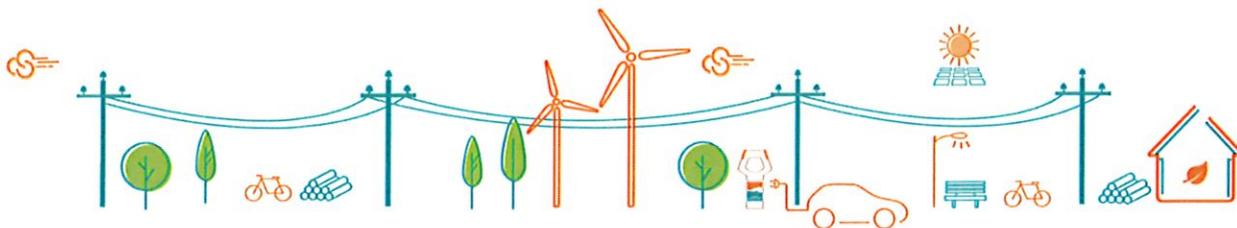
Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en Préfecture leet de sa publication ou notification le

BUREAU DU LUNDI 14 OCTOBRE 2024

BP 2024 : 500 000 €

Attribution Subventions

DOSSIER	COLLECTIVITÉ	LIBELLÉ	DEVIS H.T.	SUBVENTION
220023T	26 LE BEAGE	FT 21/0007 - Trvx Coord. RENF C5 - Création PRCS MOUTTEFOND et renfo	5 449,88 €	2 725,00 €
TOTAUX H.T.			5 449,88 €	2 725,00 €



Feuille d'émargement

Bureau syndical du lundi 14 octobre 2024

Nom	Prénom	Présent oui/non	Signature
ACCASSAT	Karine	visio	
BONNET-FERRAND	Virginie	oui	
BOUSCHON	Max	oui	
BRESSO	Dominique	oui	
BULINGE	Jean-Paul	oui	
CHAZE	Max	oui	
COUDENE	Patrick	oui	
COULMONT	Hervé	Excusé	
HERNANDEZ	Christian	Excusé	
LEYNAUD	Jean	oui	
PEYRACHE	Agnès	oui	
REVEL	Franck	oui	
ROUVEYROL	Bernard	oui	
SABATIER	René	oui	
SCHERER	Antoinette	visio	
VALLA	Michel	oui	